

Image not found or type unknown



Préserver mes meubles pour mes enfants

Par **virjoute**, le **07/03/2013** à **10:53**

bonjour, rn il y a quelques années, j'ai eu des problèmes financiers, et j'ai eu mes meubles saisis. ils ne le sont plus maintenant. Afin maintenant de les préserver, est ce que je peux les mettre au nom de mes enfants (voir leur revendre pour 1 euro symbolique) si jamais j'avais de nouveaux problèmes. rn merci de me répondre rapidement